

Examens et fiches

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **75 (1946)**

Heft 13

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EXAMENS ET FICHES

Des expériences nombreuses, scientifiquement conduites, dans nos écoles, ont mis en relief l'aide précieuse que constituent les fiches, pour un examen de fin d'année.

Mgr Dévaud, qui les préconisa, distinguait les fiches d'enseignement et les fiches de contrôle. Les premières sont destinées, avant tout, soit aux élèves les moins doués, pour les mettre à flot, soit aux plus avancés, pour leur donner occasion de faire effort. Aux secondes, il assignait un rôle de pur contrôle.

Dans un examen de fin d'année, qui est un contrôle, les fiches apportent une aide appréciable, à l'examineur et aux élèves.

On connaît l'importance — parfois excessive, il est vrai — que maîtres et autorités locales attachent à cette séance. Dès lors, l'examineur ne saurait s'entourer de trop de précautions, pour obtenir des élèves l'image la plus exacte possible de leur savoir. Or, les fiches améliorent remarquablement les résultats. Côté élèves : plus de gêne, d'intimidation ; du temps pour réfléchir, pour se ressaisir, d'autant plus que les enfants répondent par groupes ; côté examinateur : questions plus étudiées, plus précises et plus nombreuses ; gain appréciable de temps.

Chacun de ces points mérite examen. La question orale a facilement quelque chose de brusque, presque d'agressif ; l'élève croit nécessaire de répondre immédiatement, presque sans réfléchir ; les timides se troublent, même avec l'examineur le plus patient ; le fait d'être interrogé par une personne étrangère suffit à décontenancer, et influe sur les résultats. Ces inconvénients disparaissent avec les fiches ; les 10 minutes de préparation permettent une lecture posée des questions, une claire compréhension, de la réflexion pour répondre ; l'interrogation par groupes de deux facilite ce travail : c'est le maximum de garanties de succès.

L'examineur prépare ses fiches à son bureau, à tête reposée. Ce temps de réflexion qu'il donne aux élèves, il se l'accorde aussi, d'où : choix plus judicieux des questions, étude plus soignée de la forme sous laquelle il les posera, et ce dernier point est des plus importants ; souvent, en classe, la meilleure forme ne se présente qu'après deux ou trois essais. Il peut aussi prévoir des fiches pour élèves plus faibles. Enfin, pour l'inspecteur, des réponses jaillissant avec ordre et célérité constituent un appréciable gain de temps. Ce sont ces avantages, et d'autres encore, que les essais tentés jusqu'ici ont permis de relever.

On a cru discerner quelques inconvénients à ce procédé. Quelques maîtres craignaient que les élèves ne comprennent pas les questions écrites ; mais ces dernières sont établies avec beaucoup de soin, dans la forme la plus simple, et, au besoin, l'examineur les complètes par de sous-questions orales. D'autres se sont demandés si les questions restaient les mêmes pour toutes les classes ; qu'ils se rassurent ; les intéressés ont prévu, pour le même sujet, une quantité de fiches différentes, pour obvier aux inconvénients que l'on devine. On a prétendu encore que les séances paraissaient parfois moins animées ; en effet, mais c'est plutôt un avantage ; les élèves travaillent dans le calme, donc beaucoup mieux.

Ces remarques, on le voit, n'enlèvent rien à la valeur de ce procédé ; si l'on ajoute que *les examineurs savent se limiter aux cours et aux branches susceptibles de donner de bons résultats*, on comprendra la faveur dont jouissent les fiches auprès des maîtres, des autorités et des élèves. Au surplus, dans ce domaine comme dans d'autres, les intéressés accueilleront avec intérêt les suggestions éventuelles du Corps enseignant.

G. P.